

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité et de
l'aménagement du territoire

ARRÊTÉ du 9 AOÛT 2011

modifiant l'arrêté du 8 décembre 2008 modifié portant nomination à la commission technique spécialisée « Développement agricole et rural » du conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire :

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15;

Vu l'arrêté du 8 décembre 2008 modifié;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2009;

ARRÊTE

Article 1 :

L'article 1er de l'arrêté du 8 décembre 2008 modifié, est modifié comme suit :

Sont désignés représentants :

- Eric Allain, Directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires en remplacement de Jean- Marc Bournigal;
- Karen Serres, Henri Bies-Pere en remplacement de Gilbert Limandas, Régis Chevalier pour la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA).

Article 2 :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Fait à Paris le 9 AOÛT 2011

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la
pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Pour le ministre et par délégation ;

La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche

Marion ZALAY

